

—Tu as tes seconds ?

—Je les aurai !

—Très-bien !

Et les deux gentilshommes se toquèrent un moment du regard.
—Admirable ! s'écria d'Herbaut ; je ne savais justement que faire de ma main. La Guiche, je serai ton second.

Un duel entre gentilshommes était alors chose si ordinaire, si commune, une rencontre, où la mort s'ouvrait parfois, avait lieu sous des prétextes si légers, si futiles, qu'aucun de ceux des assistants qui entendraient la conversation précédente n'y accorda la moindre attention.

D'ailleurs La Guiche, Bernac, et d'Herbaut continuèrent à causer avec Catherine comme si de rien n'était, et la jeune femme, cause évidente du duel arrêté, ne songea même pas à interrompre le cours de ses coquetteries provoquantes.

L'aveugle venait de plonger pour la troisième fois ses mains dans les urnes, et le silence s'établit comme d'ordinaire subitement au milieu de l'assemblée bruyante.

Neuf heures et demie retentirent en ce moment à une horloge voisine.

L'attention de MM. La Guiche et d'Herbaut s'était reportée vers l'estrade.

Catherine en profita pour se rapprocher encore du comte.

—Pourquoi avoir provoqué le chevalier ? dit-elle.

—Pour me battre ! répondit Bernac.

La baronne haussa ses épaules blanches, rondes et potelées, et fit une petite moue d'impatience.

—La cause réelle de ce duelle ? demanda-t-elle sans se retourner vers son interlocuteur, et en étouffant à demi ses paroles sur l'éventail à miroir garni de plumes blanches qu'elle portait attaché à son corsage par une chaîne d'or émaillé.

—Vous voulez la connaître ?

—Oui, dit-elle à voix plus haute au milieu du tumulte qui venait de provoquer l'annonce d'un lot gagnant.

—Eh bien ! c'est...

Le comte n'eut pas le temps d'achever.

—Tiens ! voici le prévôt de Paris, s'écria subitement, et avec un étonnement manifeste, le marquis d'Herbaut, en désignant de la main le magistrat qui venait effectivement d'apparaître à l'entrée de la salle réservée au jeu de la blaque.

—Votre bon ami, M. d'Aumont, comte de Bernac, ajouta Catherine en souriant.

À propos, quand épousez-vous sa fille, la belle Diane, dont on dit des merveilles ?

Le comte ne répondit pas ; mais il lança un regard sévère à la baronne.

—Oh ! oh ! fit-elle.

Un grand tumulte et un grand mouvement venaient de s'opérer dans les trois salons de jeu.

—Que personne ne sorte ! dit le prévôt d'une voix vigoureusement accentuée. Au nom du roi, notre maître, je l'ordonne ! Gardes, surveillez les issues !

XIII

LA LOGE DU ROTISSEUR

La foire Saint-Germain ayant le droit, par privilège exclusif, de ne fermer qu'à onze heures du soir, c'est-à-dire trois heures après que le couvre-feu d'hiver avait fait éteindre les lumières de tous les autres quartiers de Paris, était, à neuf heures et demie, dans toute son animation.

Le point central surtout, là où se dressaient les théâtres, qu'on ouvrait les loges des taverniers, rôtisseurs, confiseurs, orfèvres, marchands de modes et d'objets de curiosité et d'art, tous ces industriels, enfin, qui aiment à étaler leurs produits sous les reflets des lumières factices, était dans tout l'éclat de sa splendeur.

De même que dans les salles de l'académie de jeux de Jonas, toutes les classes de la société se pressaient confusément dans les rues étroites bordées de boutiques et splendidement illuminées.

Le point central de la foire était formé par une petite place séparant les deux grandes halles, et résultant de la rencontre de quatre travées qui en faisaient chacune un côté différent.

Là se dressaient les deux théâtres de la foire, établis par des comédiens ambulants, lesquels, d'après une sentence du lieutenant civil à la date du 5 février 1596, devaient payer la somme de deux écus aux confrères de la Passion, en possession du privilège exclusif des théâtres de Paris.

Le prix des places, dans chaque salle de spectacle, n'était pas alors hors de l'atteinte des bourses les moins bien garnies.

Le parterre se payait cinq sous et les loges dix sous par place.

Chose remarquable, et qui fait remonter l'application de la censure théâtrale aux premiers temps même du théâtre, il était interdit alors aux comédiens de représenter aucune pièce sans l'avoir préalablement communiqué au procureur du roi (magistrat remplissant alors les fonctions du ministère public près les juridictions subalternes) et sans l'avoir fait revêtir de son approbation.

En face, et tout autour de ces salles de théâtres, s'élevaient les boutiques des taverniers, confiseurs et orfèvres.

Tout un public, celui composé des flâneurs, des buveurs, des amateurs de théâtre, des promoteurs découverts, auxquels se joignaient nombre de mendians et de vauriens, affluait vers ce point central de la foire.

Les tavernes et les rôtisseries étaient encombrées, les loges des orfèvres et des confiseurs étaient obstruées par la foule qui s'entassait à leurs abords.

Tout un cercle de curieux entourait chaque boutique.

L'une d'elles surtout, la loge d'un orfèvre, située la seconde dans la première rue aboutissant à la place, attirait la cohue par son splendide étalage.

Au premier rang de cette cohue, le front collé sur les vitrines protectrices (luxu de devanture que possédait seuls les orfèvres et que nécessitait leur propre sûreté), se tenait un petit homme de petite taille, assez vilainement vêtu, au front bas, aux yeux fuyant le regard, au nez tellement aplati et tellement retroussé, qu'il semblait plutôt une tache qu'un point saillant au milieu du visage.

Près de cet homme, appuyant son bras sur le sien, était une femme grande, sèche, maigre, à la tête allongée en forme de coin, enroulée sur un cou d'une longueur démesurée.

Il y avait une telle disproportion de taille entre eux, la femme était si grande, l'homme si petit, que loin d'avoir l'air de s'appuyer sur le bras de son compagnon, la femme semblait prête à emporter celui qu'elle tenait au bout de sa main ossueuse.

Tous deux étaient absorbés dans la contemplation des richesses étalées par l'orfèvre.

—Oh ! Mathias le Camus, disait la femme, vois donc ces belles plaques de corsage !

—Et ces épingles de cheveux, Jacqueline la Longue, répondait Mathias, qu'en dis-tu ?